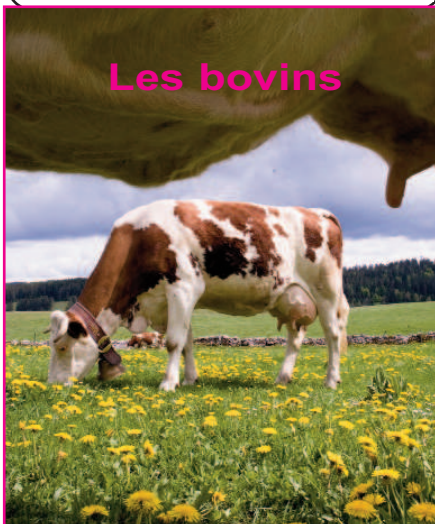




Numéro 177 - Octobre 2012

Les bovins



recensement
agricole
2010

Les fondamentaux franc-comtois demeurent : un élevage bovin extensif herbager.

L'élevage bovin demeure la principale activité agricole régionale. Nettement tourné vers l'élevage laitier, il résiste mieux qu'à l'échelle nationale. L'érosion du cheptel laitier n'est pas compensée par l'évolution du cheptel allaitant, qui reste stable. L'agrandissement modéré des structures autorise la persistance du modèle familial. Le mode d'élevage, largement influencé par le caractère montagneux de la région et l'importance des appellations d'origine protégées fromagères, est extensif et herbager.

L'élevage occupe une place importante dans le paysage agricole franc-comtois. Près de 70% du potentiel de production agricole, mesuré par la Production brute standard (PBS*) est lié à l'élevage. Sur ce critère, la Franche-Comté se place au cinquième rang des régions de France métropolitaine, derrière les grandes régions d'élevage que sont la Bretagne, le

Limousin, l'Auvergne et la Basse-Normandie. Malgré cette importance de l'élevage au sein de l'agriculture régionale, l'élevage franc-comtois pèse moins de 3% du potentiel productif français.

L'élevage bovin est largement dominant en Franche-Comté. A l'échelle nationale, le cheptel bovin représente 63% des Unités gros

* : tous les astérisques renvoient aux définitions page 7

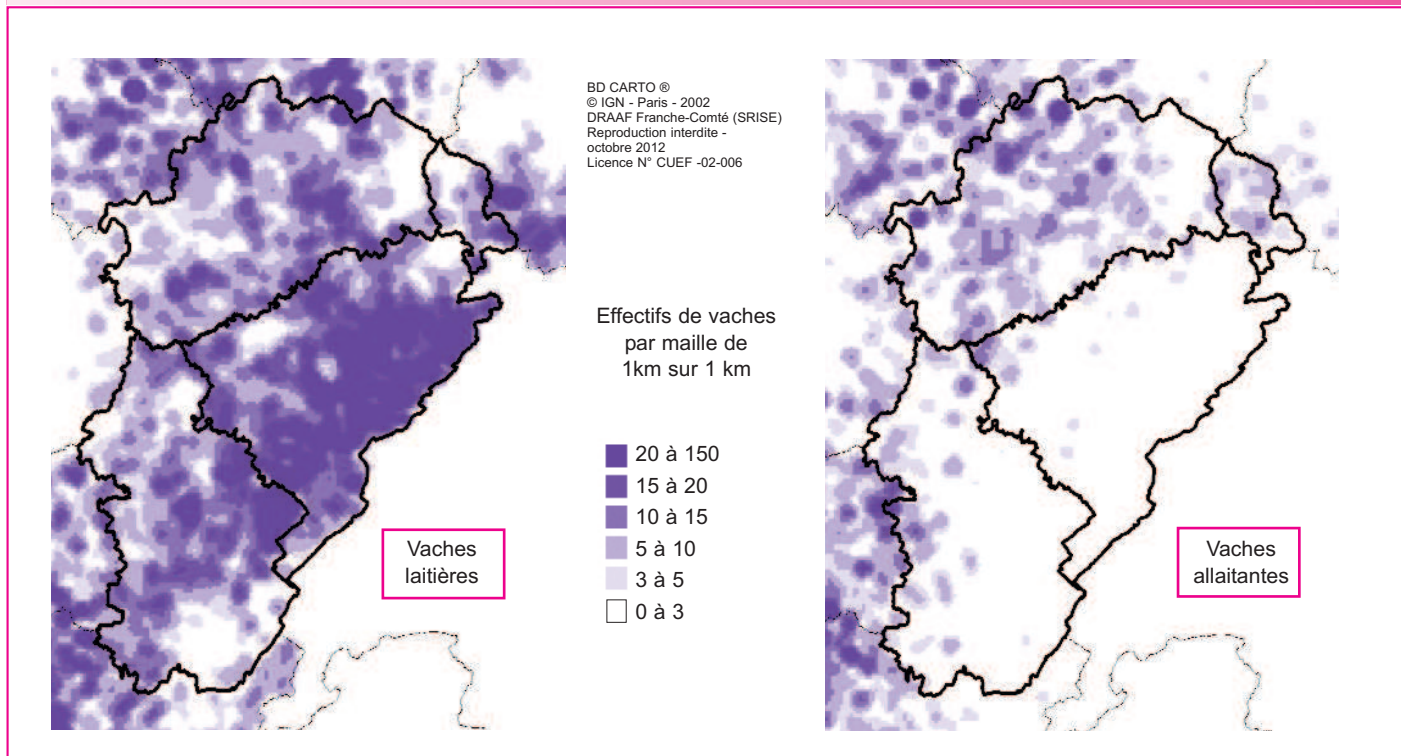
Les élevages bovins en Franche-Comté

		Franche-Comté		France métropolitaine	
		2010	Evolution 2000/2010 (%)	2010	Evolution 2000/2010 (%)
Exploitations	ayant des bovins	5 863	- 25,3	191 856	- 32,0
	ayant des vaches laitières	4 495	- 24,8	82 427	- 35,8
	ayant des vaches allaitantes	1 985	- 17,9	121 200	- 27,4
Effectifs	de bovins	606 876	- 3,6	19 340 692	- 4,5
	de vaches laitières	196 958	- 6,4	3 715 795	- 11,4
	de vaches allaitantes	46 297	- 0,2	4 099 789	- 5,0

Source : Recensements agricoles 2000 et 2010
Champ : ensemble des exploitations

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

60 % des vaches nourrices sont en Haute-Saône



Source : Recensement agricole 2010

bétail (UGB*), les élevages porcins et avicoles pesant pour 14% des UGB chacun. Dans la région, neuf UGB sur dix sont bovines, et seulement 5% porcines. Cette situation n'a guère changé en dix ans. L'essentiel du cheptel bovin est détenu par des exploitations moyennes et grandes. Elles détiennent plus de 98% des UGB bovines de la région.

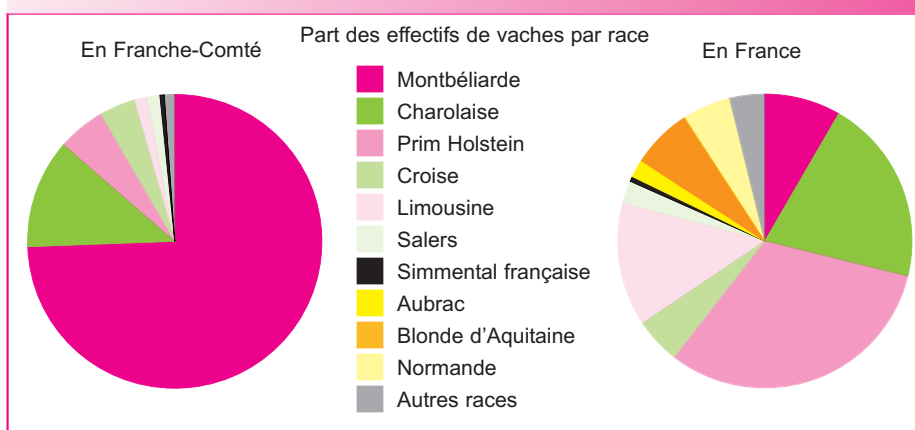
Depuis 2009, le cheptel français compte plus de vaches allaitantes que de vaches laitières. La produc-

tion laitière a en effet réalisé d'importants gains de productivité, liés entre autres au progrès génétique, ce qui permet de produire autant de lait avec moins de vaches. La part des vaches nourrices dans le cheptel français passe ainsi de 48% en 2000 à 52% en 2010. En France, le cheptel total de vaches baisse de - 8% en dix ans. En Franche-Comté l'élevage bovin résiste mieux, avec une baisse de - 6% du nombre de vaches laitières contre - 11% en France métropolitaine, et un cheptel de vaches allaitantes stable. La part

des vaches allaitantes progresse légèrement mais moins d'une vache franc-comtoise sur cinq est allaitante. Il faut néanmoins distinguer la dynamique du Doubs et du Jura, où le cheptel laitier est ultra dominant, des départements de plaine, Haute-Saône et Territoire de Belfort, où plus d'un tiers des vaches sont allaitantes. C'est dans ces deux départements que l'élevage allaitant est le plus présent et se développe le plus.

Avec 29 000 têtes, la charolaise est la race allaitante la plus répandue en Franche-Comté. Plus de 6 vaches nourrices sur 10 sont charolaises. Mais le troupeau franc-comtois de cette race se replie de - 6% en dix ans. Ce recul est toutefois moins marqué qu'au niveau national (- 13%). Avec 3 700 vaches, le troupeau de limousines est huit fois moindre. Mais cette race connaît un franc succès. Son effectif a été multiplié par 2,8 en dix ans. La race Salers est elle aussi en expansion. Avec environ 3 000 têtes, le nombre de vaches s'est accru d'un bon tiers en dix ans.

Une majorité de montbéliardes

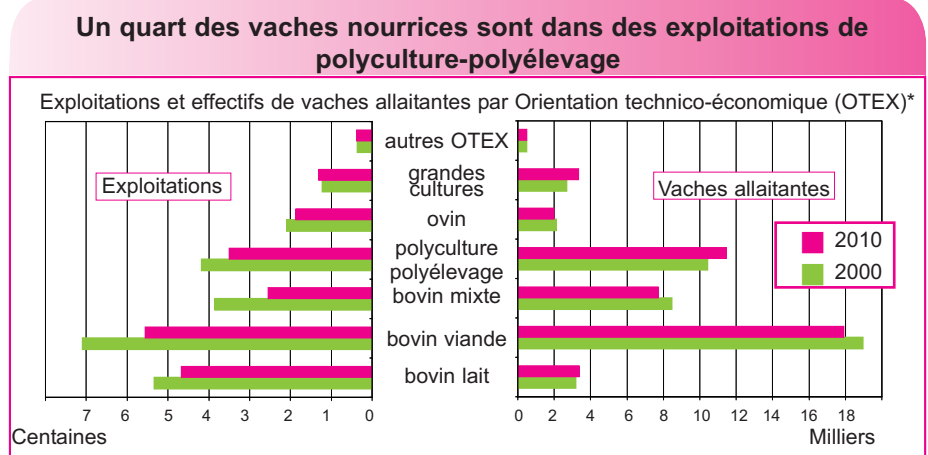
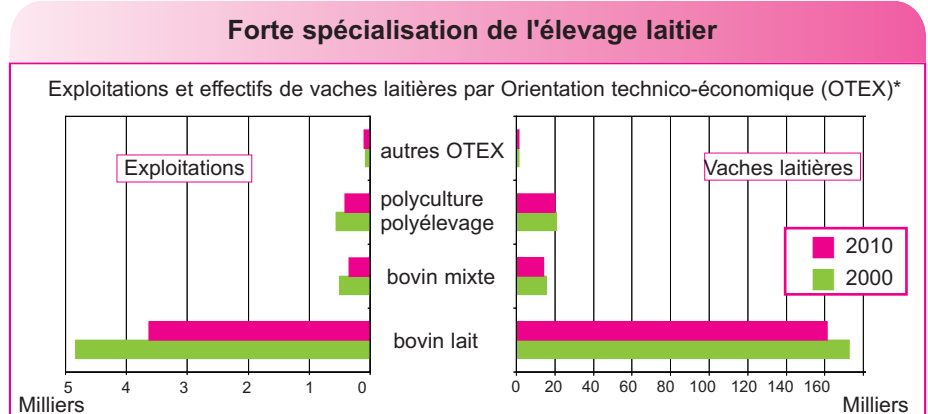


Source : Recensement agricole 2010

La montbéliarde est de très loin la race prédominante en Franche-Comté, son berceau d'origine. Trois quarts des vaches soit 180 000 têtes sont des montbéliardes. D'ailleurs le cheptel régional représente 27% de l'effectif national. Race mixte, elle est principalement élevée pour son lait. En effet, pour la fabrication du comté, le cahier des charges de l'Appellation d'origine protégée (AOP) exige un lait de vache de race montbéliarde ou simmental française. Le troupeau de prim holstein compte un peu moins de 13 000 vaches et se réduit en dix ans de 12%, une baisse identique à celle observée en France.

L'élevage laitier très spécialisé

En Franche-Comté, plus de 4 vaches laitières sur 5 se trouvent dans des exploitations spécialisées lait, et une sur dix dans les exploitations de polyculture-polyélevage. Le département du Doubs pèse de façon importante dans cette répartition. En effet, 47% des vaches laitières franc-comtoises sont élevées dans le Doubs, où neuf vaches laitières sur dix sont détenues par des éleveurs spécialisés lait. Dans les autres départements, la part des exploitations non spécialisées et des exploitations combinant bovin viande et lait est plus importante. En Haute-Saône et dans le Territoire de Belfort, l'élevage laitier est de plus en plus associé aux grandes cultures. Dans la zone de



Source : Recensements agricoles 2000 et 2010

plaine formée par ces deux départements, l'orientation polyculture-polyélevage est la seule orientation technico-économique où l'effectif de vaches laitières progresse en valeur absolue en dix ans.

L'élevage bovin allaitant est moins spécialisé que l'élevage laitier. 39% des vaches nourrices régionales se trouvent dans des élevages spécialisés bovin viande, 25% dans des exploitations de polyculture-polyélevage et 17% dans des exploitations bovins mixtes. L'élevage allaitant est de plus en plus associé aux grandes cultures et à l'élevage laitier. La part des orientations grandes cultures et polyculture-polyélevage passe ainsi en dix ans respectivement de 6% à 7% et de 22,5% à 25% des vaches nourrices. La Haute-Saône rassemble plus de la moitié des vaches allaitantes franc-comtoises.

Des élevages laitiers de taille moyenne

Plus de la moitié des ateliers laitiers comptent entre 16 et 45 vaches. Ils détiennent quatre vaches laitières sur dix. Il y a peu de petits troupeaux. La proportion des élevages de moins de 15 vaches est seulement de 6% en Franche-Comté contre 14% en France métropolitaine. Si la majorité des troupeaux laitiers restent à taille humaine, ce sont les troupeaux de 46 vaches et plus qui deviennent plus nombreux et qui gagnent des effectifs

Longue vie à la montbéliarde !

Comme au niveau national, les vaches laitières franc-comtoises ont une carrière moins longue que les vaches allaitantes. En moyenne sur la période 2007 à 2011, les vaches charolaises ont été réformées à l'âge de 7 ans ½, quand les montbéliardes et les prim holstein l'étaient à respectivement 6,7 ans et 6,3 ans¹.

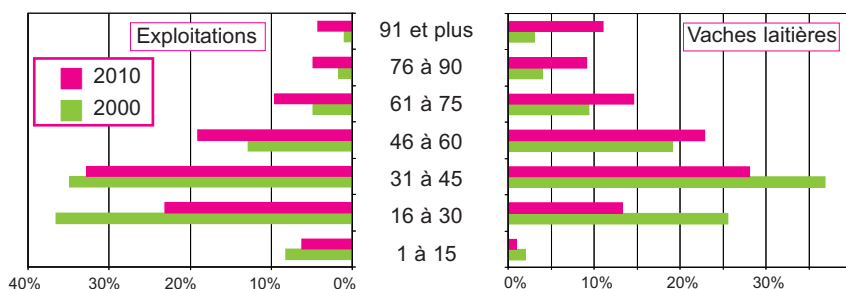
45% des laitières montbéliardes franc-comtoises sont réformées

avant leur 6^{ème} anniversaire. Elles réalisent donc au maximum trois lactations. Le renouvellement est rapide, mais moins qu'en moyenne nationale, où 55% des vaches laitières, toutes races confondues, sont abattues avant leurs 6 ans². Plus de 10% des vaches montbéliardes sont abattues après dix ans, soit, en proportion, deux fois plus que l'ensemble des vaches laitières françaises.

1 : tous les numéros renvoient à l'encadré sources page 8

Les troupeaux de 46 vaches laitières et plus progressent

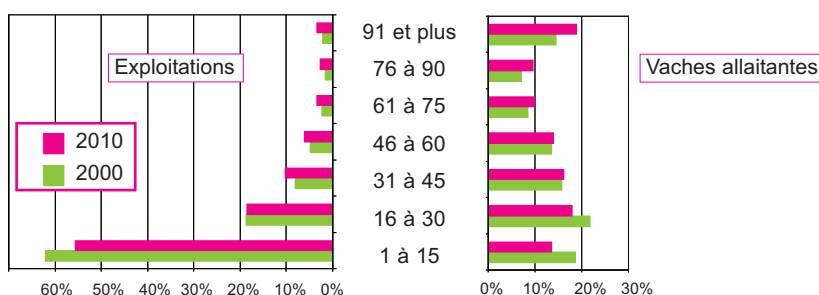
Part des exploitations et des effectifs de vaches laitières par tranche de taille



Champ : ensemble des exploitations franc-comtoises ayant des vaches laitières

Encore beaucoup de petits troupeaux de vaches allaitantes

Part des exploitations et des effectifs de vaches allaitantes par tranche de taille



Champ : ensemble des exploitations franc-comtoises ayant des vaches allaitantes

Source : Recensements agricoles 2000 et 2010

de vaches supplémentaires. L'agrandissement est donc bien présent mais est plus modéré que celui observé à l'échelle de la France. En dix ans, les exploitations françaises moyennes et grandes gagnent 13 vaches laitières, alors que le troupeau moyen franc-comtois ne s'accroît que de 9 vaches. C'est dans le Doubs que la taille du troupeau progresse le moins : + 6 vaches contre + 10 à + 12 dans les autres départements. En 2010, le cheptel régional moyen de vaches laitières s'établit à 44 têtes et est proche de la moyenne nationale, de 45 vaches.

Un agrandissement modéré des troupeaux

En bovin allaitant, la taille moyenne du troupeau passe de 19 vaches nourrices à 23 vaches. Elle reste modeste au regard de la taille moyenne nationale, qui est de 34

vaches. Pour les exploitations moyennes et grandes, le troupeau moyen gagne 5 vaches nourrices en Franche-Comté, contre 7 en France. Le phénomène de concentration est plus marqué dans les exploitations bovins mixtes et de polyculture-poyélevage.

Malgré l'agrandissement des structures, le modèle familial reste d'actualité. Pour les exploitations élevant des bovins, plus de 90% de la main d'œuvre est fournie par les exploitants et leur famille, dont trois quarts par les exploitants. Cependant, la part du travail réalisé par la main d'œuvre familiale hors exploitants est passé de 24% à 15%.

En moyenne, chaque exploitation moyenne ou grande ayant des bovins mobilise 2 Unités de travail annuel (UTA*), un chiffre presque identique à celui de 2000. Pourtant les troupeaux se sont agrandis. En

2000, on comptait 20 vaches par UTA. A présent ce ratio s'élève à 24 vaches par UTA. L'élevage laitier est plus gourmand en temps que l'élevage allaitant. Une unité de travail permet de s'occuper de 37 vaches dans les exploitations allaitantes, contre seulement 23 dans les exploitations laitières.

Moins de 1% des exploitations franc-comtoises ayant des herbivores n'ont pas de surfaces fourragères. Pour l'essentiel, il s'agit d'exploitations laitières ayant des statuts particuliers, telle la Société civile laitière (SCL). Cette absence de surface est artificielle. En effet, les exploitations adoptant ce statut mettent en commun leur cheptel et leur quota mais pas leurs terres. On compte aussi quelques engraisseurs purs dont l'activité peut être associée à du négoce.

Le taux de chargement global régional est de 0,98 UGB par hectare de surface fourragère, inférieur au taux de chargement en France métropolitaine, qui est de 1,16 UGB/ha. Avec 0,9 UGB/ha, le taux de chargement des exploitations du Doubs et du Jura est inférieur à celui des exploitations de Haute-Saône et du Territoire de Belfort (1,1 UGB/ha).

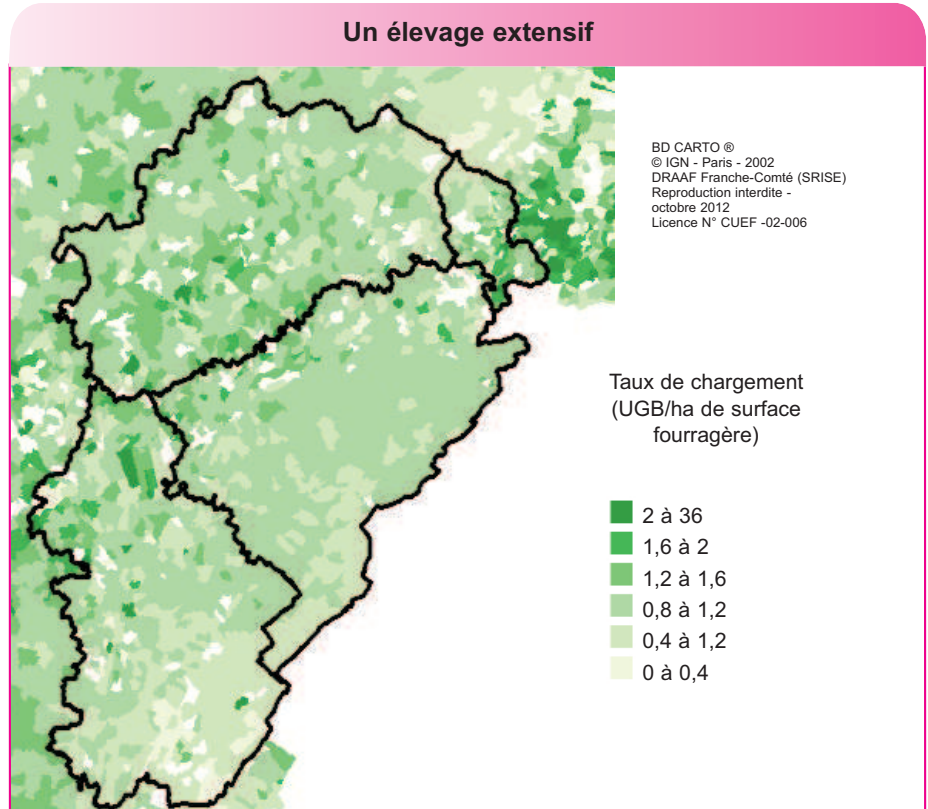
Des cahiers des charges exigeants

Le taux de chargement des exploitations engagées en AOP laitière est inférieur de 0,2 UGB/ha à celui des exploitations produisant sans cahier des charges. Les AOP franc-comtoises imposent en effet un taux de chargement maximal de 1,3 UGB/ha en comté et/ou une surface minimale en herbe, de 1 ha par vache en comté, morbier, mont d'or et bleu de Gex. 20% des éleveurs en AOP laitière sont aussi engagés en Certification de conformité produit (CCP) en viande de gros bovin ou de veau. Ils respectent donc des contraintes garantissant le caractère herbager de l'élevage, compatibles avec les cahiers des charges

des AOP laitières. Il s'agit selon la démarche, tantôt d'une mise à l'herbe saisonnière, tantôt de la présence de fourrages dans l'alimentation, ou encore d'une capacité de pâture minimale sur l'exploitation. On pourrait donc s'attendre au premier abord à ce que ces éleveurs aient un taux de chargement encore plus faible que les autres. En réalité, ces exploitations pratiquent plus l'engraissement. Elles ont donc un taux de chargement plus élevé que celles uniquement en AOP laitière.

Un élevage extensif

L'élevage bovin franc-comtois peut donc être caractérisé d'extensif. Il est basé sur l'utilisation majoritaire des fourrages, ce qui n'est pas surprenant en élevage bovin allaitant mais plus inhabituel en élevage laitier. 88% de la Superficie agricole utilisée (SAU) des élevages spécialisés laitiers est ainsi composée de surfaces fourragères. Il s'agit principalement d'herbe, le maïs fourrage ne représentant que 3% de leurs surfaces fourragères. La Franche-Comté, de par la nature de ses sols, son climat et sa topographie, se prête difficilement à la culture du maïs. L'utilisation du maïs ensilage est par ailleurs interdite dans les cahiers des charges des AOP régionales. Parmi les autres régions où l'élevage laitier tient une place importante, seule l'Auvergne présente les mêmes caractéristiques. En Basse-Normandie et en Bretagne, le maïs représente environ 30% des surfaces fourragères des exploitations spécialisées laitières. Enfin, les éleveurs laitiers franc-comtois ont peu recours à de l'herbe « cultivée » (prairie artificielle et temporaire). 82% des prairies qu'ils exploitent sont des prairies naturelles ou permanentes. Ainsi, la SAU des exploitations laitières régionales est composée à 70% de surfaces toujours en herbe, contre 37% en moyenne nationale. La pratique du « zéro pâturage » intégral, qui consiste à laisser la



Source : Recensement agricole 2010

totalité des animaux en bâtiment et à les nourrir de fourrage fauché ou conservé et d'aliments du bétail, est peu répandue en France (5% des exploitations ayant des herbivores). Elle est rare en Franche-Comté. Certains éleveurs pratiquent le zéro pâturage partiel, c'est-à-dire qu'ils ne laissent sortir que certaines catégories d'animaux. En Franche-Comté comme en France, l'immense majorité des vaches allaitantes ont accès au pâturage au moins une partie de l'année. En revanche, les pratiques des exploitations ayant des vaches laitières s'éloignent de celles de leurs homologues françaises. Seules 2% des vaches franc-comtoises sont maintenues toute l'année au bâtiment, contre 6% des laitières françaises.

Néanmoins, le climat étant rude, peu de vaches restent toute l'année au pré, en comparaison des proportions nationales. Ce constat est valable aussi bien pour les laitières que pour les nourrices. La majorité des vaches pâturent donc une partie de l'année. En moyenne, elles sortent 7 mois. Les vaches nourrices bénéficient de dix à quinze jours de « liberté » supplémentaire par rapport aux laitières. C'est dans les régions de l'ouest de la France, Bretagne, Pays de Loire et Limousin, que les vaches restent le plus longtemps au pré, 8 mois en moyenne.

Les capacités de logement des vaches sont suffisantes en Franche-Comté. 88% des places

Une profession vieillissante mais plus jeune qu'ailleurs

Les éleveurs de bovins, notamment laitiers, sont plus jeunes que les autres éleveurs français de bovins. Ainsi, plus de 30% des exploitants des moyennes et grandes exploitations laitières ont moins de quarante ans, quand un peu plus d'un quart

de leurs homologues français se classent dans cette tranche d'âge.

Cependant, la part des exploitants de moins de quarante ans recule de dix points en dix ans.

sont occupées, contre 91% en France. La ferme franc-comtoise dispose donc de marges de manœuvre pour une hypothétique augmentation de son cheptel. Ce sont les exploitations laitières ou mixtes bovin lait-viande qui ont les taux d'occupation moyens les plus élevés. Il existe cependant de grandes disparités d'un élevage à l'autre. Parmi les exploitations ayant des vaches, 8% utilisent moins de la moitié de leur capacité d'accueil. Et 20% sont au contraire à l'étroit. Trois places de vaches sur dix se trouvent en stabulation entravée, contre moins de deux sur dix en

France. Les trois quarts de ces places soit 60 000 se trouvent dans les exploitations spécialisées laitières.

Un mode de logement typique des régions de montagne

L'importance de la stabulation entravée en production laitière est typique des régions de montagne. Ainsi, un tiers des places de vaches des exploitations laitières franc-comtoises sont en stabulation entravée, 30% en Rhône-Alpes et jusqu'à 40% en Auvergne. Dans la région, cette forte proportion s'ex-

plique par l'ancienneté du parc de bâtiments bovins. Un bâtiment sur deux a été construit avant 1980³ et les stabulations entravées n'ont pas été remplacées par des stabulations libres. En effet elles conservent mieux la chaleur. En altitude cela constitue un avantage indéniable, tant pour le confort des bêtes que des hommes. Et la taille des troupeaux, plus petite en montagne qu'en plaine, reste compatible avec les contraintes de ce mode de logement. ■

Peu d'engraissement

L'activité d'engraissement est peu développée en Franche-Comté. Moins d'un tiers des exploitations engraisent des veaux, des génisses, des taurillons ou des bœufs, contre 44% en France. Si le taux d'exploitations spécialisées bovins viande pratiquant l'engraissement est comparable au taux national (40%), ce n'est pas le cas pour les exploitations spécialisées laitières. Moins d'un quart des élevages laitiers franc-comtois font de l'engraissement quand 42% des exploitations laitières françaises engraisent au moins quelques bovins. Dans la région, on compte 22 places de gros bovins en engraissement et 4 places de veaux de boucherie pour 100 places de vaches. En France, ces ratios s'établissent

respectivement à 29 et 10 places. Sur ce critère de l'engraissement, la Franche-Comté se situe au 16^{ème} rang des régions françaises. Parmi les exploitations ayant des bovins, seules 1,5% sont spécialisées dans l'engraissement pur, sans élevage. Ces exploitations détiennent 8% des capacités régionales de gros bovins en engraissement et 24% des places de veaux de boucherie.

Du fait du faible développement de l'engraissement, conjugué à la bonne qualité génétique des animaux, chaque année, environ 16 500 bovins âgés de 6 à 18 mois quittent la Franche-Comté pour d'autres élevages¹. Les trois quarts sont des bovins mâles. En effet, les femelles, surtout laitières, sont

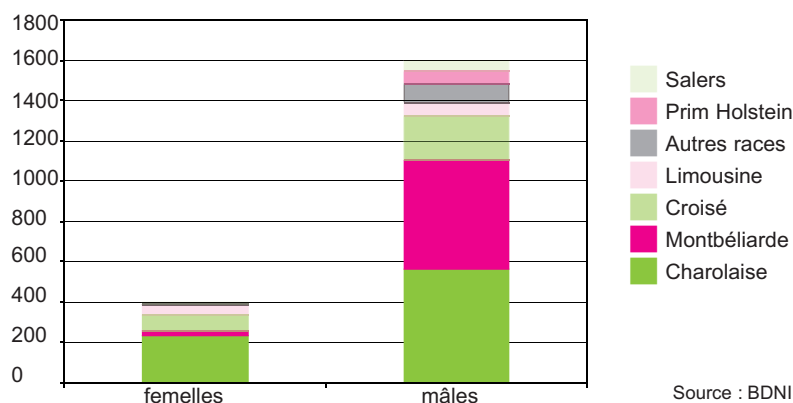
davantage conservées pour le renouvellement.

D'une part, près de 12 000 partent à l'étranger, soit pour y devenir des animaux d'élevage, soit pour y être engraisés. Plus de la moitié de ces bovins viennent de Haute-Saône, un quart du Jura. Un quart des exploitations haut-saônoises ayant des bovins exportent des jeunes bovins. Les exportations franc-comtoises sont faibles au regard des exportations totales françaises (plus de 1,1 millions de têtes).

D'autre part, plus de 4 500 bovins partent dans d'autres régions de France, soit pour servir au renouvellement des troupeaux, soit pour y être engraisés (2 000 têtes). 80% de ces 2 000 brouillard(e)s partent vers les régions voisines. Un peu moins de 10% des mâles, essentiellement des montbéliards, partent néanmoins dans le grand ouest. Les brouillards et brouillard(e)s engraisés dans d'autres régions françaises sont principalement de race charolaise. La race montbéliarde représente plus d'un quart des effectifs.

40% de charolais

Effectif par race et sexe des bovins de 6 à 18 mois engraisés en France hors Franche-Comté



Source : BDNI 2007

Exploitations ayant des vaches allaitantes - Chiffres clés 2010

			Doubs	Jura	Haute-Saône	Territoire de Belfort	Franche-Comté
Données de cadrage : ensemble des exploitations ayant des vaches allaitantes							
Exploitations ayant des vaches allaitantes			463	479	901	142	1 985
dont moyennes et grandes			363	347	706	69	1 485
Effectif de vaches allaitantes			6 390	9 935	27 324	2 648	46 297
dont moyennes et grandes			5 698	9 017	25 877	2 161	42 753
Effectif de vaches laitières			12 648	7 880	16 047	1 224	37 799
dont moyennes et grandes			12 604	7 831	16 026	1 211	37 672
Exploitations moyennes et grandes							
Orientation technico-économique	nombre d'exploitations	grandes cultures	6	31	82	5	124
		bovins lait	211	89	147	8	455
		bovins viande	42	79	129	16	266
		bovins mixte	57	46	127	13	243
		polyculture-polyélevage	26	70	170	21	287
	autres OTEX	21	32	51	6	110	
	effectifs de vaches allaitantes	grandes cultures	202	752	2 299	63	3 316
		bovins lait	1 152	749	1 382	85	3 368
		bovins viande	1 991	3 631	8 818	794	15 234
		bovins mixte	1 283	1 326	4 481	587	7 677
polyculture-polyélevage		764	2 074	7 737	549	11 124	
autres OTEX	306	485	1 160	83	2 034		
Surfaces (hectares)	SAU	39 907	45 919	104 858	7 247	197 931	
	céréales et oléoprotéagineux	6 928	12 575	36 498	1 987	57 989	
	surfaces fourragères	32 902	32 911	67 824	5 254	138 891	
	dont surfaces toujours en herbe	25 390	25 121	54 991	4 355	109 857	
	dont maïs fourrage	1 392	1 042	5 001	338	7 773	
Exploitants et main d'œuvre	nombre d'exploitants et coexploitants		580	501	1 069	90	2 240
	dont de moins de quarante ans		204	132	352	20	708
	UTA totales		731	648	1 375	112	2 866
	dont UTA des exploitants et coexploitants		545	474	1 005	81	2 105
	dont UTA familiales hors exploitants		118	98	184	20	420
	dont UTA salariées (yc les exploitants et leur famille)		40	49	139	9	237

Source : Recensement agricole 2010

Définitions

■ **OTEX** : orientation technico-économique. Elle est déterminée à partir de la contribution des différentes productions à la PBS de l'exploitation.

■ **PBS** : production brute standard. Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés, pour chaque exploitation, selon des coefficients permettant le calcul de la production brute standard. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes calculées sur la période 2005 à 2009. La PBS traduit un potentiel de production des exploitations permettant de les classer selon leur dimension écono-

mique, en petites, moyennes ou grandes (respectivement moins de 25 000 €, 25 000 € à 100 000 €, et supérieure à 100 000 €).

■ **UGB** : unité gros bétail. Unité employée pour pouvoir comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes. Les coefficients sont calculés selon l'alimentation des animaux. Deux types d'UGB sont utilisés dans la présente publication. L'UGB « alimentation totale » compare les animaux selon leur consommation totale, herbe, fourrage et concentrés, et permet en début de publication de situer l'élevage bovin

par rapport aux autres espèces (porcins, ovins, etc). L'UGB « alimentation grossière » compare les animaux selon leur consommation d'aliments grossiers (herbe, fourrages...) et ne concerne que les herbivores. Elle est utilisée pour calculer le taux de chargement, défini comme le nombre d'UGB par hectare de surface fourragère.

■ **UTA** : unité de travail annuel, correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière.

Exploitations ayant des vaches laitières - Chiffres clés

		Doubs	Jura	Haute-Saône	Territoire de Belfort	Franche-Comté	
Données de cadrage : ensemble des exploitations ayant des vaches laitières							
Exploitations ayant des vaches laitières		2 237	1 141	999	118	4 495	
dont moyennes et grandes		2 183	1 105	961	112	4 361	
Effectif de vaches laitières		92 448	51 069	48 155	5 286	196 958	
dont moyennes et grandes		92 227	50 938	48 020	5 272	196 457	
Effectif de vaches allaitantes		2 628	2 618	6 973	876	13 095	
dont moyennes et grandes		2 613	2 596	6 955	866	13 030	
Exploitations moyennes et grandes							
Orientation technico-économique	nombre d'exploitations	bovins lait	2 025	885	589	68	3 567
		bovins mixte	89	63	148	15	315
		polyculture-polyélevage	49	130	203	23	405
		autres OTEX	20	27	21	6	74
	effectifs de vaches laitières	bovins lait	85 735	41 882	29 959	3 193	160 769
		bovins mixte	3 739	2 731	7 011	600	14 081
		polyculture-polyélevage	2 357	5 859	10 718	1 170	20 104
		autres OTEX	396	466	332	309	1 503
Surfaces (hectares)	SAU		196 665	129 901	133 787	13 241	473 594
	céréales et oléoprotéagineux		21 202	24 884	44 845	4 862	95 792
	surfaces fourragères		175 299	104 393	88 346	8 353	376 390
	dont surfaces toujours en herbe		145 495	75 807	66 372	5 762	293 436
	dont maïs fourrage		3 919	2 733	9 416	1 182	17 250
Exploitants et main d'œuvre	nombre d'exploitants et coexploitants		3 438	1 838	1 622	171	7 069
	dont de moins de quarante ans		1 133	536	514	42	2 225
	UTA totales		4 348	2 300	2 112	221	8 981
	dont UTA des exploitants et coexploitants		3 351	1 785	1 572	166	6 874
	dont UTA familiales hors exploitants		685	310	285	27	1 307
	dont UTA salariées (yc les exploitants et leur famille)		147	150	203	19	518

Source : Recensement agricole 2010

Sources

Toutes les données de l'article sont issues des recensements agricoles 2000 et 2010, sauf :

- 1 : BDNI
- 2 : Institut de l'élevage, "La production de viande bovine en France", juillet 2011
- 3 : enquête bâtiment d'élevage 2008

Suivez l'actualité du recensement sur : www.agreste.agriculture.gouv.fr et sur www.draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr



Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique et Économique

191, rue de Belfort - Immeuble Orion - 25043 BESANÇON CEDEX Tél. : 03 81 47 75 50 - Fax : 03 81 47 75 05

- **Directeur** : Pascal WEHLÉ
- **Rédaction** : Kristina FRETIERE
- **Dépôt légal** : à parution
- **Prix** : 4,50 Euros
- **Directeur de la publication** : Florent VIPREY
- **Composition** : Monique MARION
- **ISSN** : 0246-1803
- **© Agreste 2012**

recensement
agricole
2010